

Site raccordé en basse tension (BTSUP36) pour une puissance maximale souscrite comprise entre 37 et 250 kVA.

Contrat sans engagement de durée

Uniquement accessible aux clients disposant d'un compteur type PME-PMI

Toutes modifications et/ou évolutions des taxes, impôts, charges, redevances ou contributions de toute nature s'appliquent de plein droit au contrat en cours d'exécution.

| TARIF JAUNE                    | HPH     | HCH                 | HPE     | HCE     |
|--------------------------------|---------|---------------------|---------|---------|
| <b>Courte utilisation</b>      |         | Prime fixe annuelle |         | 28,52   |
| Prix de l'énergie              | 0.19283 | 0.12398             | 0.09400 | 0.07397 |
| Coef.de Pr                     | 1.00    | 0.83                | 0.81    | 0.79    |
| <b>Longue utilisation</b>      |         | Prime fixe annuelle |         | 39,37   |
| Prix de l'énergie              | 0.18233 | 0.11748             | 0.09200 | 0.07077 |
| Coef.de Pr                     | 1.00    | 0.64                | 0.56    | 0.51    |
| <b>CALCUL DES DEPASSEMENTS</b> |         |                     |         | 12.65   |

Les prix ci-dessus sont exprimés en € et sont **hors taxes**. À ces prix doivent s'ajouter les taxes suivantes :

- Accise sur l'électricité (anciennement « Contribution aux charges de Service Public de l'Électricité (CSPE) », de :
  - 33,70 €/MWh HTVA pour les puissances souscrites inférieures ou égales à 250 kVA pour les activités non économiques et inférieures ou égales à 36 kVA pour les activités économiques,
  - 26,23 €/MWh HTVA pour les puissances souscrites supérieures à 33 kVA et inférieures à 250 kVA,
  - 22,50 €/MWh HTVA pour les puissances souscrites supérieures 250 kVA.
- Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA), équivalent à un montant HTVA calculé en appliquant un taux de 21,93 % sur la part fixe du tarif acheminement (TURPE),
- La Taxe à la Valeur Ajoutée (TVA) s'applique au taux de 20 % sur la part consommation, la CTA et l'accise sur l'électricité (anciennement CSPE).